



Région 06 : Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais
Deuxième réunion du Conseil Régional
Jeudi le 19 septembre 2024 au Restaurant Coq Rôti,
1300 Boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini, Québec, G8L 3L8

Présences

Lyne Émond, présidente, (Alma)
Odette Fortin, vice-présidente (Alma)
Pierre Tremblay, trésorier (Alma)
Jean Mc Nicoll, secrétaire (Alma)
Odette Émond, membre (Alma)
Céline Munger, membre (Alma)

Huguette Boivin, membre (Alma)
Réjeanne Dufour, membre (Dolbeau-Mistassini)
Michel Mailloux, membre (Dolbeau-Mistassini)
Janine Bélanger, membre (Dolbeau-Mistassini)
Jean-Paul Gravel, membre (Roberval)

Absences :

Florette Dion, membre (Roberval)
Michel Tremblay, membre (Roberval)

COMPTE-RENDU

1 Mot de bienvenue.

Madame Lyne Émond, présidente, souhaite la bienvenue à tous et informe les membres que les absences sont motivées.

2 Ouverture de la séance et quorum.

Après constatation du quorum, madame Émond ouvre la séance à 9h00

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point « questions diverses » ouvert :

1. Mot de bienvenue.
2. Ouverture de la séance et quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion tenue le mercredi le 17 avril 2024
5. Poste vacant à combler
6. Recrutement
7. Suivi du CA du 11 septembre 2024
8. Suivi du comité des présidences régionales du 12 septembre 2024
9. Activité reconnaissance
10. Activité de réflexion et de concertation « Vivre et vieillir chez soi » de la TRCA-02
11. Journée internationale des aîné-e-s

12. Finances
13. Questions diverses
 - 13-1. Convention d'engagement réciproque
 - 13-2. Fête de Noël
 - 13-3. Article pour la revue Reflets
14. Prochaines réunions du CR
15. Levée de la séance

Résolution : CR 2024-2025 (03) –Acceptée à l'unanimité

4 Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 17 avril 2024

Considérant qu'une copie du compte-rendu de la réunion du conseil régional tenue le 17 avril 2024 a été transmise à chacun des membres du conseil dans le délai prescrit, il est proposé et unanimement résolu que ce compte-rendu soit adopté tel que rédigé.

Résolution : CR 2024-2025 (04) –Acceptée à l'unanimité

5 Poste vacant à combler

Puisqu'un poste au sein du conseil régional n'avait pu être comblé lors de l'ARA du 17 avril dernier, madame la présidente a invité madame Céline Munger à se joindre au conseil parce qu'elle avait signifié de l'intérêt lors d'une activité tenue dans le secteur Alma.

Il est proposé et unanimement résolu que madame Céline Munger soit nommée membre du conseil régional pour le reste du mandat du poste vacant, soit jusqu'à l'ARA 2025.

Résolution : CR 2024-2025 (05) –Acceptée à l'unanimité

6 Recrutement

Depuis l'avènement de BENEVA, le référencement de clientèle qui se faisait autrefois par La Capitale a diminué de beaucoup. On estime à environ 1 000 dossiers par an cette diminution. L'AQRP doit donc trouver des façons nouvelles d'attirer des membres.

Madame Émond a été nommée, en compagnie de madame Danielle Marcil, sur un comité provincial de la direction générale dont le mandat est de chercher à trouver des modalités pour favoriser le recrutement.

Nous avons atteint notre cible de recrutement pour l'année 2023-2024. Une somme de 1 000,00 \$ sera ajoutée à notre budget.

7 Suivi du CA du 11 septembre 2024

7-1. Projets BENEVA : Les montants autorisés mais non utilisés dans le cadre d'un projet BENEVA restent à l'AQRP. Ils ne peuvent être utilisés par les instigateurs d'un projet pour des fins complémentaires.

7-2. Plan stratégique : Un questionnaire pour connaître les attentes des membres sera envoyé au CA, aux membres du CR et aux membres en général. Il est souhaitable que les gens répondent à ce sondage afin d'avoir la meilleure connaissance possible d'un futur plan stratégique.

7-3. Avis juridique : Compte tenu de certaines insatisfactions mentionnées par des personnes remplaçant la présidence régionale au Conseil d'Administration, un avis juridique a été demandé. Il appert qu'un droit ne se transfère pas et que seule la personne titulaire de la présidence d'un CR peut voter. La personne remplaçante a droit de parole, mais pas de vote.

7-4. Formation en secourisme : Cette formation est offerte à raison d'une personne par conseil régional. Madame Odette Fortin ainsi que madame Odette Émond ont manifesté leur intérêt. Finalement, c'est madame Odette Émond qui s'inscrira à cette formation.

7-5. Loi 126 : Interorg a mandaté l'AQRP pour recueillir les cotisations des retraités du RRPE dans le but de défrayer les coûts des avocats impliqués dans notre action collective à l'encontre du gouvernement. Puisque nous sommes la seule organisation dont les cotisations peuvent être prélevées à la source auprès

de Retraite Québec, il est fort probable que plusieurs cotisants s'inscriront à l'AQRP pour profiter de cet avantage. On estime pouvoir obtenir autour de 500 nouvelles adhésions grâce à cela.

7-6. Projet du Bloc Québécois : Le Bloc québécois voudrait, via le projet de loi C-319, faire rehausser de 10% la pension de sécurité de la vieillesse des personnes de 65 à 74 ans comme pour ceux qui ont 75 ans et plus. Une pétition d'appui à ce projet peut être signée en ligne.

7-7. Projet PLACES : Les organisateurs du projet PLACES en Abitibi avaient demandé lors de l'AGA la possibilité d'utiliser des fonds résiduels pour la création d'un site web dédié à ce projet. Un comité a étudié la demande mais celle-ci a été refusée. Si l'AQRP décide de faire la promotion de projets BENEVA, elle le fera pour l'ensemble des projets.

7-8. Procédure d'assemblée : L'assemblée générale annuelle n'est pas une assemblée délibérante. Des décisions prises par le conseil d'administration peuvent être discutées en assemblée générale, mais non modifiées. L'assemblée générale n'est pas souveraine!

7-9. Salon FADOQ : Le prochain salon FADOQ du Saguenay-Lac-St-Jean se tiendra au centre Mario-Tremblay d'Alma les 11,12 et 13 avril 2025. Notre participation à ce salon sera financée par l'AQRP.

Le document comparatif des avantages associés à chaque association de retraités est du ressort de chaque conseil régional quant à sa mise à jour. En effet, beaucoup des avantages que procure une association sont à caractères locaux et non provinciaux et rendent difficile un tableau comparatif unique pour la province.

7-10. Information à retenir : Des documents d'information relatifs à l'AQRP et fort utiles nous ont été envoyés par courriel. À chacun de les consulter et d'en conserver une copie.

7-11. Planification budgétaire : Une planification budgétaire triennale plutôt qu'annuelle est en préparation. Cette planification triennale permettra une meilleure adéquation entre le plan stratégique et les finances.

8 Suivi du comité des présidences régionales du 12 septembre 2024

8-1. Carte de Noël des régions : Les membres conviennent d'accepter le projet de carte de vœux des Fêtes électronique proposé par la direction générale.

8-2. Cadeau BENEVA : Cette année, le cadeau BENEVA offert pour la région sera attribué par le secteur de Dolbeau-Mistassini parmi ses membres lors de leur activité du 15 décembre 2024.

9 Activité reconnaissance

L'activité reconnaissance pour les membres du conseil régional et les bénévoles des secteurs devrait avoir lieu de préférence avant l'hiver. Plusieurs suggestions sont faites quant à la façon de tenir cette activité. Les responsables de secteurs vont faire leurs recherches et avec la présidente décider rapidement du moment et du type d'activité qui sera offert.

10 Activité de réflexion et de concertation « Vivre et vieillir chez soi » de la TRCA-02

Madame Odette Émond a participé à une activité de réflexion organisée par la Table Régionale de Concertation des Aînés. Les discussions avaient pour thème « vivre et mourir chez soi » avec pour objectif de définir ce que veulent les gens.

Les tables de discussion ont porté sur différents sujets dont : la fiducie d'utilité sociale, l'association avec la municipalité pour faciliter des projets de résidence, la rénovation et transformation de bâtiment désuet, etc.

Un document synthèse des discussions est en préparation et une autre rencontre est à venir.

11 Journée internationale des aîné-e-s

Le premier octobre constitue la Journée Internationale des Aîné-e-s. Dans la région Saguenay-Lac-St-Jean, une activité Brunch se tiendra à Alma à l'hôtel Universel le 29 septembre à compter de 9h00 au coût de 25,00 \$ par personne. Madame Odette Émond y représentera l'AQRP.

12 Finances

Monsieur Pierre Tremblay, trésorier, fait état de la situation financière au conseil régional à ce jour pour l'année financière 2024-2025. Les revenus se sont élevés à 12 578,51 \$ alors que les dépenses totalisent 7 968,51 \$. Il y a donc un excédent des revenus de l'ordre de 4 610,00 \$. Le solde en caisse actuel est de 12 028,82\$.

13 Questions diverses

13-1. Convention d'engagement réciproque : Une copie de cette convention sera transmise aux deux nouvelles personnes membres du conseil régional afin qu'elles la signent et la retournent au secrétaire.

13-2. Fête de Noël : Compte tenu des coûts élevés des repas au restaurant, il est proposé et unanimement résolu qu'une somme de 30,00 \$ soit octroyée à chaque membre qui participera effectivement au repas de Noël organisé dans son secteur.

Résolution : CR 2024-2025 (06) –Acceptée à l'unanimité

13-3. Article pour la revue Reflets : Madame Odette Fortin rappelle que la date de tombée pour un article dans la revue Reflets de décembre est le 10 octobre. Si on veut y annoncer nos activités des Fêtes, on ne doit pas tarder.

14 Prochaine rencontre du CR

La prochaine rencontre du conseil régional aura lieu le mercredi 23 octobre prochain à compter de 9h00 au restaurant Mikes du 390 boul. Marcotte, Roberval.

15 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé et résolu de lever la séance à 14h50.

Résolution : CR 2024-2025 (07) –Acceptée à l'unanimité

Jean Mc Nicoll, secrétaire

Lyne Émond, présidente